

GESTION DE PROJET

SOLUTIONS
Administratives

SA

Dans le cas où vous désiriez qu'une ressource externe assure l'organisation, la coordination, les suivis et les communications exigées par la mise en œuvre de la loi 10, il est possible de solliciter l'expertise d'une ressource de Logibec.



SERVICES OFFERTS

- Créer un manuel d'organisation de projet (MOP).
- Organiser des activités.
- Identifier les ressources opérationnelles nécessaires.
- Mettre sur pied et coordonner les différents comités de suivi et d'information.
- Élaborer et suivre l'échéancier.
- Élaborer le calendrier des interventions internes et externes.
- Identifier et gérer les risques.
- Coordonner et communiquer avec les ressources internes et externes impliquées.
- Mettre sur pied une stratégie et un plan de communication à travers le CISSS/CIUSSS.

POUR EN SAVOIR PLUS, N'HÉSITÉZ PAS À COMMUNIQUER AVEC VOTRE DIRECTEUR DE COMPTE QUI POURRA CERNER VOS BESOINS ET VOUS TRANSMETTRE PAR LA SUITE UNE OFFRE PERSONNALISÉE POUR VOTRE CISSS/CIUSSS.